



MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr



## RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Jeudi 2 septembre 2021

MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## SOMMAIRE

**LES CHIFFRES CLÉS DE CETTE RENTRÉE ..... 4**

**LES NOUVEAUTÉS 2021 ..... 5**

L'ouverture d'une classe occitane .....	5
La révision des modalités de réservation aux centres de loisirs .....	5
l'aménagement et la végétalisation des cours d'écoles .....	6
L'accompagnement éducatif .....	7
La valorisation des biodéchets .....	7
Les principaux travaux réalisés cet été.....	9
Une consultation locale autour des rythmes scolaires .....	10

**L'ÉDUCATION À BÈGLES : L'ENFANT AU COEUR D'UN PROJET AMBITIEUX..... 11**

Dans le temps scolaire .....	12
Dans le temps d'activités périscolaires (TAP) .....	13
Les structures de loisirs.....	14
L'aide aux devoirs sur le territoire .....	15

**L'ÉDUCATION AU « BIEN-MANGER » ..... 17**

Une Cuisine Centrale en régie municipale « bio et engagée » .....	17
Les repas alternatifs.....	18
La semaine du goût : un rendez-vous gourmand.....	18

**BÈGLES AUX CÔTÉS DES PARENTS..... 19**

Des démarches administratives simplifiées .....	19
L'espace famille en ligne .....	19
Le dispositif « horaires atypiques ».....	19

MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

2 525\* enfants Béglais font leur rentrée scolaire le 2 septembre, au sein des 7 écoles maternelles et 6 écoles élémentaires publiques de la ville. Par ailleurs, 277 élèves sont accueillis dans les écoles privées de la commune.

Cette nouvelle rentrée scolaire se fait dans le **respect des règles sanitaires** mises en œuvre dans le contexte de la Covid-19. La Ville applique en effet le protocole établi par l'Éducation Nationale.

Une large réflexion est menée sur le bien-être des enfants dans les différents temps de vie (école, activités, famille). Pour satisfaire les besoins des familles, de **nouvelles modalités de réservations des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** sont instaurées à la rentrée. Elles permettent une meilleure visibilité pour les familles ainsi qu'une optimisation des capacités d'accueils des structures.

Une **consultation** s'engagera également auprès des parents, **autour de la question des rythmes scolaires et de la journée de l'enfant**.

Soucieuse d'améliorer les conditions d'apprentissage et le confort des élèves et des enseignants, la municipalité a réalisé **4 686 429 € d'investissements** en 2021. Ils permettent, notamment, de réaliser des travaux dans les établissements scolaires, d'inscrire la restauration scolaire dans une dynamique de responsabilité environnementale ou encore d'accompagner les enfants pendant les temps péri et extra-scolaires.

Par ailleurs, la Ville travaille à un projet de **végétalisation des cours d'écoles**, afin de proposer une démarche de transformation de ces équipements pour faire face aux défis climatiques. Un diagnostic partagé sur l'ensemble des écoles permettra d'établir des priorités d'aménagement pour les prochaines années.

Enfin, Bègles **consacre encore cette année un effort significatif en matière d'encadrement et de réussite éducatifs**. Cette année, la Ville met en place le Plan de Réussite Educative pour les enfants en maternelle, avec notamment des ateliers autour des contes, à destination des grandes sections pour des élèves allophones.

\* inscriptions enregistrées au 13/08/2021



MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## LES CHIFFRES CLÉS DE CETTE RENTRÉE

- **993** inscrits en maternelle : soit 13 enfants de moins par rapport à 2020 (chiffres au 13/08/2021)
- **1 532** inscrits en élémentaire : soit 35 enfants de moins par rapport à 2020 (chiffres au 13/08/2021)
- **39** classes en maternelle
- **76** classes en élémentaire dont 25 classes de CP/CE1 dédoublées
- **1 737** élèves (68,8 %) inscrits à la cantine scolaire (chiffres au 13/08/2021)
- **7,51 €**, c'est le coût de revient pour la Ville d'un repas à la cantine produit/livré/servi (coût de production en baisse) -> 0,76 € à 5,88 €, c'est le prix payé par les familles, en 21 tranches suivant leur quotient familial
- **58,43 €**, c'est le prix de revient pour la Ville d'une journée en centre de loisirs -> 1,96€ à 20,88€, c'est le prix payé par les familles selon leur quotient familial
- **193** agents municipaux sont affectés sur le temps scolaire et périscolaire dans les écoles maternelles et élémentaires (Atsem, éducateurs sportifs, agents techniques et animateurs), soit près d'1/5 des effectifs municipaux
- **610 500 €** de travaux courants réalisés cet été



MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## LES NOUVEAUTÉS 2021

### L'OUVERTURE D'UNE CLASSE OCCITANE

Les élèves de la maternelle La Ferrade ont suivi un **enseignement de l'Occitan** de la Petite à la Grande section. 27 enfants ont bénéficié de ce dispositif de l'Education Nationale. Pour leur permettre de poursuivre cet enseignement, une classe de **CP Occitan** ouvre à la rentrée, à l'école élémentaire Langevin. 6 élèves sont inscrits pour la rentrée. Ce dispositif est ouvert aux enfants du secteur de ces écoles (les dérogations ne sont pas possibles).

### LA REVISION DES MODALITES DE RESERVATION AUX CENTRES DE LOISIRS

Depuis plusieurs années, le système de réservation mis en place pour les centres de loisirs municipaux, du mercredi après-midi et des vacances, a montré ses limites. Adopté en conseil municipal le 6 juillet dernier, le nouveau règlement de réservation en centres de loisirs est mis en place au 1<sup>er</sup> septembre. Il a pour objectifs de faciliter l'inscription des enfants et de proposer une offre d'accueil adaptée aux besoins des parents. Une attention particulière a été portée sur les demandes provenant des familles monoparentales, et habitants les secteurs politique de la ville. 3 formules sont désormais proposées : **accueil régulier tous les mercredis, accueil régulier tournant, accueil occasionnel**. Autre nouveauté : les enfants restent dans leur école et ne sont plus regroupés par sites. Ainsi, la Ville ouvre **un ALSH les mercredis, sur les 13 écoles** publiques de la commune.

Des pré-réservations pour les mercredis ont été possibles dès le mois de juin et seront possibles pour les vacances sur Internet.

D'autre part, en vue de simplifier les démarches administratives et d'être au plus près des besoins des familles, les modalités d'**accueil des enfants de moins de trois ans** ont été assouplies. À compter de cette rentrée scolaire, les enfants de Petite Section seront accueillis, dans les accueils périscolaires des écoles et le centre de loisirs, sans devoir attendre leur 3 ans.

Ce nouveau système de réservation pourra évoluer en fonction des retours des usagers. Un comité de suivi avec des parents d'élèves évaluera ces nouvelles modalités.

MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr



## L'AMENAGEMENT ET LA VEGETALISATION DES COURS D'ECOLES

La Ville travaille à un projet de végétalisation des cours d'écoles, qui a pour objectif de proposer une démarche de transformation de ces équipements visant à faire face aux défis climatiques. Cette réflexion sur le réaménagement des cours d'écoles relève à la fois d'une démarche environnementale mais aussi d'une démarche sociale et pédagogique. Des cours rénovées pourraient ainsi proposer des espaces plus naturels, davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins des enfants, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace. Elles pourraient aussi contribuer à une plus grande mixité des usages entre les plus grands et les plus petits, entre les filles et les garçons.

Un diagnostic partagé sur l'ensemble des écoles permettra d'établir des priorités d'aménagement pour les prochaines années. Un travail est déjà engagé par l'école Marcel Sembat, avec l'ambition de concrétiser ces réalisations en 2022. Par ailleurs, la collaboration avec un bureau d'études devrait aboutir à une réalisation d'aménagements au cours de l'année 2022, à l'école Paul Langevin.

MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Le Programme de Réussite Éducative développe 3 axes à la rentrée 2021 :

- Accompagner à la scolarité : accompagnements individuels à domicile par l'AFEV et l'ESA ; ateliers de soutien à la scolarité pour tous les niveaux d'âge avec la Ligue de l'enseignement ; prêt de tablettes numériques pédagogiques et accompagnement à l'usage avec Bordeaux Ecole Numérique.
- Favoriser le vivre ensemble : aides complémentaires au Pass'sport et rapprochement des clubs et associations de proximité ; mise en place d'un médiateur socio-éducatif ; vacances apprenantes et accueils prioritaires.
- Favoriser l'épanouissement individuel : atelier socioculturel ; accompagnement social du Handicap et aide à l'inclusion ; ateliers de bien-être à destination des collégiens.

Cette année, des **ateliers sociolinguistiques** autour du livre et du récit seront mis en place auprès des collégiens, des élémentaires des écoles Joliot Curie, Marcel Sembat, et Ferdinand Buisson, et des grandes sections maternelles. Dispensé à un public allophone, mais pas seulement, ils visent à sensibiliser les élèves à la langue, à l'expression orale, au récit et à l'imaginaire.

De plus, le PRE soutient l'**adhésion aux structures sportives et associatives de proximité** et envisage une aide pour les familles domiciliées en quartiers prioritaires. Un travail partenarial est par ailleurs mené avec certains acteurs (Dojo Béglais, Cabinet du Docteur Larsène...).

Enfin, le PRE poursuit cette année ses actions telle que la lutte contre la fracture numérique ou encore l'accompagnement éducatif individuel.

## LA VALORISATION DES BIODECHETS

La Cuisine Centrale fournit environ 2 500 repas par jour qui sont vecteurs de déchets. En effet, en restauration collective, on estime qu'environ 167 grammes sont jetés par repas et par personne : 95 grammes en moyenne à Bègles en 2019 et moins de 80 grammes depuis septembre 2021. Pour un restaurant d'école primaire d'environ 200 élèves, le gaspillage représente en moyenne sur une année, 3,4 tonnes de déchets soit l'équivalent de 13 800 repas gaspillés pour un coût moyen de 20 000 euros par an.



MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

Bègles se positionne en commune pionnière en matière de **lutte contre le gaspillage alimentaire** depuis plusieurs années. Un diagnostic réalisé sur la chaîne de production a déjà permis de réduire ce gaspillage en rééquilibrant par exemple le poids des plateaux par convives. Dès 2017, des **tables de tri** ont été installées dans les écoles élémentaires. En 2018, ces tables ont été déployées dans les écoles maternelles et au restaurant du personnel. La Cuisine Centrale s'appuie sur les relevés de poids des déchets transmis quotidiennement par les équipes de terrain pour produire au plus juste, réduire le gaspillage à la source et générer des économies pour la collectivité. La mise en place des tables de tri et les pesées dans les écoles permettent d'optimiser significativement la fabrication des repas mais aussi de collecter séparément les biodéchets dans l'optique de les valoriser.

La généralisation de la collecte et de la valorisation des biodéchets d'ici 2023 est prévu par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015. La Ville anticipe cette réglementation en travaillant avec une structure spécialisée en charge de collecter et traiter les biodéchets issus des cantines des 13 écoles. La matière organique est désormais valorisée en compostage ou méthanisation sur Cestas, et non plus incinérée avec les ordures ménagères.





# DOSSIER DE PRESSE

## LES PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES CET ETE

Chaque été, la Ville prévoit un budget d'investissement dédié à diverses opérations dans les établissements scolaires pour maintenir un haut niveau de qualité de vie pour ses élèves et les enseignants. Le montant prévisionnel des travaux réalisés en 2021 s'élève à **610 500 €** : 278 500 € pour les écoles maternelles et 332 000 € pour les écoles élémentaires. Parmi ces travaux :

### École maternelle Buisson : réfection de la toiture

Des travaux ont été réalisés sur la toiture de l'ancien bâtiment, qui regroupe toute la partie administrative de l'école (scolaire et périscolaire), sur une surface de 152 m<sup>2</sup>. La réfection a également concerné l'aile qui donne sur la rue Jean Philippe Rameau, abritant 5 des 6 classes de l'école, sur une surface de 473 m<sup>2</sup>. Ces travaux représentent un montant de 130 000 €.

### École maternelle La Ferrade : réaménagement des sanitaires

Le grand sanitaire de La Ferrade va être rénové, avec deux objectifs : augmenter la capacité d'accueil et travailler sur l'intimité des enfants. Actuellement, les cuvettes des sanitaires sont toutes en vis-à-vis sur les contours de la pièce. Le projet est de positionner les points de lavage des mains au centre de la pièce, pour créer une séparation visuelle entre les blocs des enfants. Ce repositionnement permet d'installer des cuvettes supplémentaires, afin d'accélérer le passage aux sanitaires des groupes d'enfants. Le montant prévisionnel est de 60 000 €.

### École élémentaire Langevin : installation d'un ascenseur

Un ascenseur va être installé à l'école Langevin, pour permettre l'accès aux salles de classe de l'étage et à la bibliothèque. La livraison de l'équipement est prévue pour le mois d'octobre. Le coût de réalisation est de 106 000 €.

### L'accessibilité dans les écoles

De manière générale, l'intégralité des écoles a été mise à niveau pour la **prise en compte des normes PMR** (Personnes à Mobilité Réduite). Une commission communale a validé les travaux réalisés :

- Mise en place des bandes podotactiles
- Signalétique spécifique des espaces
- Création d'une rampe d'accès
- Mise en place de mains courante
- Suppression des marches d'accès aux classes

MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

Par ailleurs, un nouveau **référent Handicap** sera recruté cet automne, pour permettre une meilleure inclusion des enfants porteur de handicap à l'école.

## Un plan abris vélos

**168 places de stationnement vélo** sont disponibles sur l'ensemble des 13 écoles de la ville. Sur certaines écoles, ces équipements ont créé un engouement qui nécessite aujourd'hui l'augmentation de la capacité. Pour l'année 2021, la Ville va implanter de nouveaux abris vélos ou des arceaux, pour les écoles de Gambetta (6 places), Joliot Curie (24 places), Buisson élémentaire (12 places) et Vaillant Couturier (8 places). Le budget prévisionnel est de 60 000 €.

## UNE CONSULTATION LOCALE AUTOUR DES RYTHMES SCOLAIRES

La Ville lance une **consultation des parents d'élèves** sur la question des rythmes scolaires et la journée de l'enfant. L'objectif est de garantir le bien-être des plus jeunes dans tous les moments de la journée, tout en assurant l'équité de tous les enfants de la commune.

La consultation aura lieu sous forme d'un **vote, par les deux parents**. Elle sera organisée dans les écoles, en utilisant les urnes des élections et se déroulera du 8 au 19 novembre. Les résultats du vote seront connus fin novembre et permettront d'entamer la rédaction d'un nouveau Projet Educatif de Territoire.

En amont de la consultation, un **temps d'échange** est prévu via un Facebook live mercredi 6 octobre à 18h30. Les habitants pourront poser leurs questions sur les enjeux de la consultation au maire ainsi qu'aux élus.

Enfin, si la situation sanitaire le permet, une soirée d'échanges sous la forme d'ateliers réunissant les différents acteurs (enseignants, parents, élus, associations...), permettra d'aborder différents sujets en lien avec les rythmes scolaires et leurs enjeux.

MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## L'ÉDUCATION À BÈGLES : L'ENFANT AU COEUR D'UN PROJET AMBITIEUX

Premier budget de la Ville en investissement, fonctionnement et masse salariale, l'Education constitue encore et toujours une priorité de l'équipe municipale dans un contexte contraint de baisses des dotations de l'Etat et d'accroissement de la population Béglaise. La Ville engage des investissements significatifs, à hauteur de **4 686 429 €** en 2021 pour les écoles.

Elle confirme ainsi l'ambition du Projet Educatif Local qui porte un projet d'ensemble en direction de l'enfant. Il affirme une volonté de cohérence, en prenant en compte l'aménagement du temps de l'enfant et la complémentarité des différents acteurs éducatifs (parents, Education Nationale, associations...). Ceci s'élabore dans le respect des compétences de chacun de ces acteurs, en plaçant l'individualité de l'enfant et ses rythmes biologiques au centre des préoccupations.



MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## DANS LE TEMPS SCOLAIRE

### L'APEMS, une spécificité béglaise

La Ville va au-delà de ses obligations réglementaires en consacrant un budget complémentaire aux écoles : l'Aide aux Projets Educatifs en Milieu Scolaire. Elle s'élève à 48 150 € pour les écoles élémentaires (soit 30 € par enfant et 37,5 € pour les écoles en Réseau de Réussite Scolaire) et 12 330 € pour les maternelles (soit 10 € par enfant et 15 € en école RRS). Cette aide évolue chaque année en fonction du nombre d'enfants scolarisés. Elle permet aux enseignants de financer des classes « découverte », des interventions extérieures artistiques ou pédagogiques, des spectacles. La Ville porte l'organisation administrative de ces financements.

### L'aide aux transports et activités physiques

Par ailleurs, une régie consacrée au transport permet de rendre gratuits les transports dans le temps scolaire avec des mises à disposition de bus ou de tickets de tram. Durant l'année précédente, la quasi-totalité des transports demandés par les écoles a pu être honorée. Enfin, les cycles d'activité physique et sportive piscine aux Bains et voile à Bègles Plage sont maintenus cette année.

### La création d'un poste de référent Handicap

Depuis janvier 2019, un référent Handicap au sein de la Ville a été nommé. Son rôle est de **faciliter l'accueil des enfants porteurs de handicap et de faire le lien avec les familles et les structures municipales**. À travers cette nomination, la Ville a souhaité impulser une dynamique dans le domaine de l'inclusion du Handicap. Cette politique se décline de la manière de suivante :

- Formation du personnel encadrant et réflexion sur l'offre de loisirs et son accessibilité à tous les enfants
- Mise en place de protocoles définis pour des parcours d'inclusion ciblés
- Renforcement d'équipes grâce au concours de la CAF
- Accompagnement des familles
- La cohérence d'actions doit amener à dépasser les logiques d'âges et de services pour assurer à l'avenir une continuité éducative pour ces enfants dont les besoins sont spécifiques.

MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## DANS LE TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Pour répondre aux attentes des parents et aux besoins des enfants dans le cadre de la semaine à 4,5 jours, et malgré des contraintes budgétaires, la Ville a fait le choix de conserver le dispositif mis en place concernant les temps d'activités périscolaires (TAP).

Ce système périscolaire fait intervenir dans les écoles des agents municipaux qualifiés, formés et diplômés, aux côtés de professionnels associatifs : éducateurs des activités physiques et sportives (Etaps) et animateurs (activités culturelles et de loisirs). Un responsable de structure par école met en place un projet éducatif en lien avec l'ensemble des partenaires et assure le suivi et les relations avec les familles, les enseignants et la Ville. Les équipes sont stables et s'investissent tout au long de l'année dans les projets pédagogiques (par exemple la lutte contre le gaspillage alimentaire, le recyclage, le tri des déchets, des passerelles inter structures). Elles permettent une continuité pour les familles et sécurisent les enfants.

La pause méridienne de 2h15 est encadrée en élémentaire par des animateurs municipaux qui accompagnent les enfants dans des activités d'éveil, ludiques dans le respect de leur rythme biologique. En maternelle, ce temps est conjointement mené par une équipe d'animateur et d'ATSEM.

Les TAP des écoles de Bègles prennent aussi appui, en élémentaire, sur l'expérience et les compétences des associations culturelles et sportives du territoire : le Club Athlétique Béglaïs, le Dojo Béglaïs, les Echiquiers Bordelais, le CAB Handball, l'Amicale Laïque et le Cabinet musical du Docteur Larsène, la Compagnie Entresols, O coletivo, l'ASPO... Elle engage dans ce domaine 154 000 € par an sur son budget de fonctionnement, preuve de l'attention portée à la qualité du service rendu aux petits Béglaïs.

*La réforme autorisait d'abaisser le nombre d'encadrants à 1 pour 14 enfants en maternelles et 1 pour 18 en élémentaires. La Ville a choisi de ne pas appliquer cet assouplissement du taux d'encadrement et de maintenir un taux de qualité avec 1 encadrant pour 10 enfants en maternelle et 1 pour 14 en élémentaire.*



MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr



## LES STRUCTURES DE LOISIRS

La ville compte :

En période scolaire, un centre de loisirs sur chaque école

- 6 PAE (Point Accueil Enfants élémentaire) pouvant accueillir 294 enfants, les mercredis après-midi
- 7 PAM (Point Accueil Maternel) avec une capacité totale d'accueil de 290 enfants, les mercredis après-midi

En période de vacances scolaires :

- 4 PAE (Point Accueil Enfants élémentaire) pouvant accueillir jusqu'à 192 enfants au total
- 1 CLPE (Centre de Loisirs Petite Enfance maternel) de 120 places, situé à l'Espace éducatif maternel Jean Zay, et en fonction des périodes, un centre de loisirs supplémentaire sur une école pouvant accueillir jusqu'à 50 enfants.

De multiples activités et jeux sont proposés aux enfants afin de leur permettre de découvrir la vie en collectivité et de développer leur autonomie. Des échanges réguliers ont lieu entre les groupes, au travers de nombreuses activités dans la commune (bibliothèque, école de musique, cinéma Le Festival, Plaine des Sports, Plage de Bègles, Parc Mussonville...).

MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## L'AIDE AUX DEVOIRS SUR LE TERRITOIRE

### Le Programme de Réussite Educative de Bègles

Le PRE de Bègles est un dispositif gouvernemental porté par la Ville. Il propose un accompagnement personnalisé pour les enfants et les jeunes âgés de 6 à 16 ans présentant des signes de fragilité. Il vise à favoriser son épanouissement personnel, valoriser ses capacités et ses potentialités, développer sa confiance en soi et faciliter son intégration.

### Les associations

Permettre aux enfants de mieux assimiler leurs leçons, d'acquérir une méthode de travail, ou encore de prendre confiance en leurs capacités, l'aide aux devoirs apporte un soutien précieux aux élèves. Plusieurs associations interviennent à Bègles pour offrir à tous les enfants une chance de réussir.

**Remue Méninges**, association d'éducation populaire, accompagne les jeunes et leurs familles béglasses depuis plus de 30 ans. Les enfants du CP jusqu'à la terminale sont accueillis deux heures par semaine, à la Maison des Lacs, à Maurice Thorez et aux Terres-Neuves. Les 20 bénévoles accompagnent les enfants d'une manière différente de l'école, en faisant des activités pratiques qui donnent du sens aux devoirs. L'accueil collectif des enfants est proposé après l'école en semaine, les mercredis et durant les vacances.

Des séjours et soirées familiales sont organisées ainsi que des ateliers à destination des parents. De même, l'association est en contact avec les enseignants pour assurer un suivi de l'enfant.

Près de 200 jeunes sont accompagnés chaque année, qu'ils soient ou non en difficultés scolaires. La cotisation annuelle de 10 € bénéficie à toute la famille.

**L'Entraide Scolaire Amicale** vient en aide à des enfants en difficultés scolaires, du CP à la terminale. L'association propose une aide individualisée et régulière : un bénévole vient au domicile de l'enfant, pour donner une heure de son temps, une fois par semaine. L'objectif est d'aider l'enfant d'un point de vue scolaire, mais aussi de sensibiliser les parents au travail scolaire. La mission du bénévole se distingue d'une simple aide aux devoirs, par un accompagnement qui consiste à ouvrir l'enfant sur le monde : des sorties culturelles (visites de musées, de zoos...) sont organisées gratuitement ou à tarifs réduits, pour les enfants et les bénévoles.



mairie-begles.fr



### CONTACT PRESSE | VILLE DE BÈGLES

Service Communication

Maëlle Bouteila : m.bouteila@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 59

77 - Rue Calixte Camelle - 33130 Bègles

MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

Cette année, plus de 25 enfants bégaliens ont bénéficié de cette aide. L'association intervient sur demande des familles, qui les sollicitent directement ou sur proposition des directeurs d'école, assistants sociaux ou conseillers d'orientation. L'accompagnement proposé par l'ESA est gratuit. Il est ouvert aux familles non imposables, et dont l'enfant habite ou est scolarisé à Bègles. La famille paie uniquement une cotisation de 30 euros à l'association. L'aide est très souvent maintenue d'une année sur l'autre, avec le même bénévole, pour conserver le lien. L'antenne béglaise cherche à proposer un accompagnement de qualité et sur la durée pour chaque enfant. Elle est en recherche constante de bénévoles près à s'engager au moins un an.

**L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville**, intervient auprès des enfants en fragilité, sous la forme d'un mentorat. L'accompagnement dépasse le cadre scolaire, pour travailler sur la motivation, la confiance en soi, l'ouverture culturelle. Le soutien passe alors par diverses activités : l'accompagnement au travail scolaire, l'orientation (aide à la recherche de stage, simulation d'entretien, rédaction de CV), des sorties culturelles, des jeux, des discussions avec le mentor. Âgés de 18 à 25 ans, les bénévoles sont des étudiants qui se rendent au domicile de l'enfant 2 heures par semaine. Cette proximité d'âge permet d'établir une relation de confiance, voire de complicité. Les étudiants habitent dans le quartier Maurice Thorez, au sein d'une colocation « à projet solidaire », mise à disposition par l'association. En échange, ils consacrent plusieurs heures par semaine en bénévolat.

Les enfants de 4 à 18 ans, qui bénéficient de cet accompagnement gratuit, sont mis en relation avec l'AFEV par le Programme de Réussite Educative de la Ville. L'année dernière, 13 enfants ont été accompagnés par le PRE et ainsi suivi par l'association.

Pour ouvrir l'accès au mentorat à tous les jeunes, la plateforme nationale *1 jeune 1 mentor* permet de demander un mentorat, qui sera délivré en visioconférence pour cette première année. En fonction du besoin social, d'ouverture culturelle, de confiance en soi, la famille qui en fait la demande sera dirigée vers l'association correspondante.

MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## L'ÉDUCATION AU « BIEN-MANGER »



### UNE CUISINE CENTRALE EN REGIE MUNICIPALE « BIO ET ENGAGEE »

La Cuisine Centrale de Bègles prépare chaque jour plus de 2 500 repas, dont 88 % destinés aux enfants des 13 écoles publiques de la ville, fabriqués le matin même pour sauvegarder les qualités gustatives ou organoleptiques.

Bègles a fait le choix depuis 2002 de maintenir la régie municipale en liaison chaude : les repas sont préparés chaque jour par la Cuisine Centrale. Une diététicienne veille à l'équilibre des menus. Les cuisiniers travaillent le plus possible avec des produits bios, locaux, frais et de saison : pratiquement pas de produits en conserves ou de plats tout prêts issus de l'agroalimentaire.

Cette authenticité permet de garantir le goût des aliments, le bonheur de nos enfants et de proposer des plats traditionnels moins présents dans nos foyers modernes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les **repas des crèches** sont également fabriqués par la Cuisine Centrale, intégrant des ingrédients bio autant que possible.

MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## Une cantine bio accessible à tous

Depuis 2012, la ville est labellisée « Territoire Bio Engagé ». Aujourd’hui, près de 65 % des denrées utilisées sont issues de l’agriculture biologique.

À Bègles, le coût réel du repas sorti de cuisine, livré et servi s’élève à 7,51 €. Les familles paient, en fonction de leur quotient familial, entre 0,76 € à 5,88 €. Le prix moyen payé par les familles béglaises est de 2,91 €.

## LES REPAS ALTERNATIFS

La Ville de Bègles propose un service de repas alternatifs (sans produit carné) depuis 2014 dans le cadre de la restauration scolaire, des restaurants seniors et du restaurant municipal. Depuis janvier 2017, ce repas est servi à tous les convives une fois par semaine, et tous les jours à la demande.

À partir du site internet de la Ville, en respectant un délai de 48h, les parents des enfants inscrits au restaurant scolaire peuvent choisir au jour le jour ce que l’enfant mangera à la cantine : un repas classique / un repas alternatif.

Le repas alternatif ne contient pas de viande et l’apport protéique est compensé par une association de céréales et de légumineuses, de produits laitiers ou d’œufs et plus rarement du poisson. Par exemple : tartes de légumes bio, burger végé, spaghetti sauce veggie ; chili sin carne...

Avec 300 à 400 repas alternatifs servis tous les jours sur les 2 500 repas servis (soit 16 %), la demande est en constante augmentation.

## LA SEMAINE DU GOUT : UN RENDEZ-VOUS GOURMAND

La Semaine du Goût est l’évènement référent de la transmission et de l’éducation au goût pour le plus grand nombre. À Bègles, la Cuisine Centrale renouvelle son rendez-vous « On mange ensemble ? C'est moi qui t'invite ! ». Les enfants des écoles ont la possibilité d’inviter un membre de leur famille lors d’un repas à la cantine. L’inscription se fait sur le bulletin qui sera remis aux enfants. Les centres de loisirs, Les Points Accueil Enfants et le Centre social et culturel de l’Estey sont aussi parties prenantes de cette manifestation. Ce rendez-vous gourmand et pédagogique, lieu d’échange sur l’écocitoyenneté, aura lieu cette année **du 11 au 17 octobre 2021**.

MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## BÈGLES AUX CÔTÉS DES PARENTS

### DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIEES

Depuis la rentrée 2020, l'inscription à l'école par les familles peut se faire de façon dématérialisée.

### L'ESPACE FAMILLE EN LIGNE

Les familles dont les enfants sont inscrits aux services EDUCAPASS disposent d'un compte personnel sur l'Espace Famille en ligne. Accessible depuis le site officiel de la Ville, il permet aux parents de choisir ce que l'enfant mangera à la cantine (repas alternatif ou repas classique), réaliser les réservations pour l'accueil en centre de loisirs, s'informer sur l'actualité du secteur éducatif et des écoles, régler leurs factures. Il délivre aussi des informations relatives au secteur scolaire, par exemple en cas de mouvement de grève. La possibilité pour les familles souhaitant régler les services de crèche, ALSH et accueils périscolaires en CESU dématérialisés, est également offerte.

### LE DISPOSITIF « HORAIRES ATYPIQUES »

La Ville de Bègles propose un dispositif de garde à domicile aux familles qui ont besoin de faire garder leur(s) enfant(s) avant 7h30 le matin ou après 18h30 le soir. Il concerne l'accueil des enfants de 0 à 11 ans et vient en relai de la crèche, de l'assistante maternelle, ou de l'école.